



# BARRAGES ACCÈS RÉGION

## U15 F/M et U18 F/M

### SAISON 2024-2025

- ✓ Peuvent participer à cette compétition, tous les joueurs qualifiés au plus tard le jour des barrages d'accès région.
- ✓ Peuvent participer à cette compétition, tous les joueurs et joueuses né.es en 2007, 2008, 2009 pour les U18 et tous joueurs et joueuses né.es, en 2010, 2011, 2012 pour les U15.
- ✓ Seuls les joueurs et joueuses inscrits sur la fiche d'inscription seront autorisés à jouer. Aucun changement ne sera autorisé durant le tournoi**
- ✓ Chaque équipe peut inscrire un maximum de 14 joueurs ou joueuses sur la feuille de match pour l'ensemble du tournoi. La feuille de match peut être modifiée en cas de 2<sup>ème</sup> phase, mais les joueurs et joueuses doivent être inscrits sur la liste transmis à la COC 93.**
- ✓ Seuls les joueurs et joueuses inscrits sur les fiches d'inscription après contrôle seront autorisés.**
- ✓ Peut être inscrit sur la feuille de match, 3 licences autres que A.
- ✓ Pour les clubs évoluant en championnat de France U18 masculins ou U17 féminins pour la saison 2024-2025, tout joueur ou joueuse ayant participé officiellement **à au moins 10 matchs de championnat** durant la saison 2023-2024 sur une FDME de championnat de France ne seront pas autorisé(e)s à participer aux qualifications accès région pour la saison 2024-2025. (cette règle n'est pas appliquée pour les 2007 Filles).
- ✓ Les nouvelles ententes peuvent participer aux barrages.
- ✓ Un contrôle sera effectué, et les scores seront homologués dès lundi matin.



# RÈGLEMENT

## Officiels de table :

Le club recevant à l'obligation de fournir un officiel de table de marque majeur pour toutes les compétitions territoriales. (Merci de penser à faire la mise à jour du Logiciel Fédéral « Gesthand » 1h avant le début du tournoi).

Le club recevant a l'obligation de fournir un responsable de salle, il doit être licencié majeur du même club.

## Communication des résultats :

Pour les barrages accès région les clubs sont tenus de transmettre les résultats de leurs équipes par le logiciel FDME avant le dimanche 18 h.

La COC pourra également demander par l'intermédiaire d'un courriel que les résultats soient envoyés à un horaire avancé si elle le juge nécessaire pour la suite d'une compétition.

## Modalités de classement :

- match gagné : 3 points,
- match nul : 2 points,
- match perdu : 1 point,
- match perdu par forfait ou pénalité : 0 point (goal-average 0-10 pour les masculins et pour les féminines).

## Égalité :

### **A) En cas d'égalité entre deux clubs, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :**

- 1) par l'équipe ayant remporté la rencontre ayant opposé les deux équipes à égalité. En cas de match nul, se reporter directement au point 2.
- 2) par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres,
- 3) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres,
- 4) par le plus grand nombre de licenciés compétitifs à la date de l'assemblée générale fédérale, masculins ou féminins dans la catégorie d'âge concernée.

### **B ) Égalité entre 3 ou 4 clubs dans une poule à l'issue d'un tournoi sur un site En cas d'égalité entre 3 ou 4 clubs à l'issue d'un tournoi, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :**

- 1) par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
- 2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 1,
- 3) par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres de la compétition,
- 4) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la compétition,
- 5) par le plus grand nombre de licenciés compétitifs à la date de l'assemblée générale fédérale, masculins ou féminins dans la catégorie d'âge concernée.



## FÉMININS

### U15 féminins : 6 places d'ayant-droits

#### 1ère Phase : Samedi 14 Septembre 2024

2 poules de 4 équipes

2 x 15 minutes, 1 temps mort par mi-temps, 1 minute d'exclusion, 5 minutes entre les mi-temps.

| POULE A  | POULE B   |
|--|---|
| <b>Palais des Sports<br/>     2 avenue Marx Dormoy<br/>     93140 BONDY</b>        | <b>Gymnase E.M.V.<br/>     2 chemin du Moulin de la Ville<br/>     93600 AULNAY-SOUS-SOIS</b> |
| ENTENTE SUD 93<br>ENTENTE BONDY/BLANC-MESNIL<br>HBC LIVRY-GARGAN<br>VILLEPINTE HBC | AULNAY HB<br>HBC GAGNY<br>CM AUBERVILLIERS<br>NOISY LE GRAND HB                               |

#### Programme des rencontres :

Tirage au sort à 13h30

14h00 : A vs B  
 16h15 : B vs D

14h45 : C vs D  
 17h00 : A vs D

15h30 : A vs C  
 17h45 : B vs C

Les deux premières équipes de chaque poule, se rencontreront le 22 septembre pour les places 1 à 4.

Les 3èmes de chaque poule se rencontreront le 22 septembre pour les 5ème et 6ème places.

#### 2ème Phase : Dimanche 22 Septembre 2024

#### Places 1 à 4 :

2 x 15 minutes, 1 temps mort par mi-temps, 1 minute d'exclusion, 5 minutes entre les mi-temps.

| POULE UNIQUE |
|--------------|
| 1er Poule A  |
| 1er Poule B  |
| 2ème Poule A |
| 2ème Poule B |

#### Programme des rencontres :

Tirage au sort à 10h45

11h15 : A vs B  
 13h30 : B vs D

12h00 : C vs D  
 14h15 : A vs D

12h45 : A vs C  
 15h00 : B vs C

La première équipe est qualifiée pour les brassages région Poule Haute et les équipes classées de 2 à 4 pour les brassages région Poule Basse.

#### Place 5 et 6 : Dimanche 22 Septembre 2024 à 09h30

2 x 20 minutes, 1 temps mort par mi-temps, 2 minutes d'exclusion, 5 minutes entre les mi-temps.

| POULE UNIQUE |
|--------------|
| 3ème Poule A |
| 3ème Poule B |

Placement pour la 5ème et 6ème place qui accèderont aux brassages région Poule Basse.



## U18 féminins : 4 places d'ayant-droits

### Phase Unique : 21 et 22 septembre 2024

1 poule de 7 équipes.

1 x 15 minutes, 1 temps mort par mi-temps, 1 minute d'exclusion.

| POULE UNIQUE            |
|-------------------------|
| Gymnase Marcel Cerdan   |
| Sentier des Petits Clos |
| <b>93220 GAGNY</b>      |
| HBC GAGNY               |
| AULNAY HB               |
| ENTENTE SUD 93          |
| CM AUBERVILLIERS        |
| NOISY LE GRAND HB       |
| AC BOBIGNY              |
| VILLEPINTE HBC          |

### Programme des rencontres :

Tirage au sort à 13h30 le samedi 21 septembre 2024

#### Samedi 21 septembre 2024

14h00 : G vs B  
 14h25 : C vs F  
 14h50 : E vs D  
 15h15 : A vs G  
 15h40 : B vs E  
 16h05 : D vs C  
 16h30 : A vs F

#### Dimanche 22 septembre 2024

09h30 : E vs G  
 10h00 : C vs B  
 10h30 : A vs D  
 11h00 : F vs E  
 11h30 : G vs C  
 12h00 : A vs B  
 12h30 : D vs F  
 13h00 : C vs E  
 13h30 : D vs G  
 14h00 : F vs B  
 14h30 : E vs A  
 15h00 : B vs D  
 15h30 : G vs F  
 16h00 : C vs A

La première équipe est qualifiée pour les brassages région Poule Haute et les équipes classées de 2 à 4 pour les brassages région Poule Basse.



## MASCULINS

### U15 masculins : 7 places d'ayant-droits

**2<sup>ème</sup> phase : Dimanche 15 Septembre 2024**

#### Places 1 à 3 :

2 x 15 minutes, 1 temps mort par mi-temps, 1 minute d'exclusion, 5 minutes entre les mi-temps.

|                           |
|---------------------------|
| Poule Unique              |
| <b>Gymnase A. Delaune</b> |
| <b>2 rue de Nanteuil</b>  |
| <b>93100 MONTREUIL</b>    |
| TREMBLAY HB               |
| HBC LIVRY-GARGAN          |
| ENTENTE SUD 93            |

#### Programme des rencontres :

Tirage au sort à 14h00

14h15 : A vs B

15h15 : C vs Perdant

16h15 : C vs Gagnant

Le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> sont qualifiés pour les brassages région Poule Haute et le 3<sup>ème</sup> pour les brassages région Poule Basse.

#### Places 4 à 6 pour les brassages région Poule Basse.

2 x 15 minutes, 1 temps mort par mi-temps, 1 minute d'exclusion, 5 minutes entre les mi-temps.

|                          |
|--------------------------|
| Poule Unique             |
| <b>Gymnase M. Baquet</b> |
| <b>57 rue du Lavoir</b>  |
| <b>93370 MONTFERMEIL</b> |
| CM AUBERVILLIERS         |
| HBC GAGNY                |
| MONTFERMEIL HB           |

#### Programme des rencontres :

Tirage au sort à 14h00

14h15 : A vs B

15h15 : C vs Perdant

16h15 : C vs Gagnant

#### Place 7 pour les brassages région Poule Basse.

2 x 15 minutes, 1 temps mort par mi-temps, 1 minute d'exclusion, 5 minutes entre les mi-temps.

|                                 |
|---------------------------------|
| Poule Unique                    |
| <b>Gymnase J. Lamberdière</b>   |
| <b>Avenue Georges Fourgeaud</b> |
| <b>93420 VILLEPINTE</b>         |
| BLANC-MESNIL SHB                |
| VILLEPINTE HBC                  |
| HBC ROMAINVILLE                 |

#### Programme des rencontres :

Tirage au sort à 14h00

14h15 : A vs B

15h15 : C vs Perdant

16h15 : C vs Gagnant



## **U18 masculins : 6 places d'ayant-droits**

**2<sup>ème</sup> phase : Dimanche 15 Septembre 2024**

### **Places 1 à 4 :**

2 x 15 minutes, 1 temps mort par mi-temps, 1 minute d'exclusion, 5 minutes entre les mi-temps.

|                           |
|---------------------------|
| <b>Poule Unique</b>       |
| <b>Gymnase A. Delaune</b> |
| 2 rue de Nanteuil         |
| <b>93100 MONTREUIL</b>    |
| VILLEPINTE HBC            |
| TREMBLAY HB               |
| HBC LIVRY-GARGAN          |
| ENTENTE SUD 93            |

### **Programme des rencontres :**

Tirage au sort à 08h45

|                |                |                |
|----------------|----------------|----------------|
| 09h00 : A vs B | 09h45 : C vs D | 10h30 : C vs B |
| 11h15 : A vs D | 12h00 : A vs C | 12h45 : B vs D |

Le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> sont qualifiés pour les brassages région Poule Haute, le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> pour les brassages région Poule Basse.

### **Places 5 à 8 :**

2 x 15 minutes, 1 temps mort par mi-temps, 1 minute d'exclusion, 5 minutes entre les mi-temps.

|                          |
|--------------------------|
| <b>Poule Unique</b>      |
| <b>Gymnase M. Baquet</b> |
| 57 rue du Lavoir         |
| <b>93370 MONTFERMEIL</b> |
| BLANC-MESNIL SHB         |
| NEUILLY-PLAISANCE SPORTS |
| MONTFERMEIL HB           |
| HBC ROMAINVILLEOIS       |

### **Programme des rencontres :**

Tirage au sort à 08h45

|                |                |                |
|----------------|----------------|----------------|
| 09h00 : A vs B | 09h45 : C vs D | 10h30 : C vs B |
| 11h15 : A vs D | 12h00 : A vs C | 12h45 : B vs D |

Le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> sont qualifiés pour les brassages région Poule Basse.

Le Président de la COC 93  
 Samir MESROUR